

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie,
du développement durable et de
l'énergie

Po.
Michel-Régis TALON

Arrêté du

**modifiant l'arrêté du 4 décembre 2012 portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du Parc national des Calanques**

NOR : DEVL1511612A

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 331-26 et 27 ;

Vu le décret n° 2012-507 du 18 avril 2012 créant le Parc national des Calanques,
notamment son article 24 ;

Vu la délibération du conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril
2015 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des représentants du personnel de l'établissement public
du parc national des Calanques en date du 15 avril 2014 ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté 4 décembre 2012 susvisé est ainsi modifié :

1° Au j) du 2° de l'article 1^{er}, les mots « M. René Olmeta, titulaire ; M. Jean-Marc Charrier,
suppléant. M. Denis Barthelemy, titulaire ; Mme Josette Sportiello-Bertrand, suppléante. » sont
remplacés par les dispositions suivantes « Mme Sabine Bernasconi, titulaire ; M. Maurice Rey,
suppléant. M. Bruno Genzana, titulaire ; Mme Sylvie Carrega, suppléante. »

2° Il est ajouté un 4° à l'article 1^{er} comme suit :

« 4° Au titre du représentant du personnel

M. Jean-Patrick Durand, titulaire ; M. Ludovic Azibi, suppléant »

Article 2

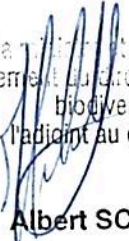
Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le

Pour la ministre et par délégation :
Le Directeur de l'eau et de la biodiversité,

L.ROY

Pour la ministre et par délégation,
par empêchement du Directeur de l'eau et de la
biodiversité
l'adjoint au directeur


Albert SCHMITT